



Le **Service Public** au **coeur**



STAGE SYNDICAL OUVERT À TOUS
Proposé par le **SE-UNSA 54**

LUNDI 20 JUIN

IUFM MAXEVILLE

SALLE A30

9 h à 16 h 30

**ÉLÈVES À BESOINS
ÉDUCATIFS**

Nous sommes TOUS CONCERNÉS !!!

Avec la participation de

Frédéric NORO

Nelly PAULET, déléguée nationale ASH

Enseignants classes ordinaires, spécialisés ou non,
SEGPA, ULIS, psychologues scolaires,
enseignants référents...

Une journée de réflexion, d'échanges de pratiques sur:

. *La difficulté scolaire*

. *Les élèves en situation de handicap*



COMMENT S'INSCRIRE

Tous les enseignants ont droit à 12 jours de formation syndicale par an en plus des 2 réunions d'information syndicale. L'autorisation d'absence est alors de droit.

Envoyer à votre IEN, une demande 1 mois à l'avance soit avant le 19 mai 2011 !

IMPORTANT : Si vous n'avez pas de réponse de votre IEN avant le 6 juin, c'est que votre stage est accepté !

MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom Prénom :

Grade et fonction

Établissement ou service

À Monsieur l'inspecteur d'Académie
S/C de Monsieur l'inspecteur Éducation Nationale

Monsieur l'Inspecteur,

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé le lundi 20 juin 2011 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à l'IUFM de Maxéville.

Il est organisé par la section départementale du SE-UNSA de Meurthe-et-Moselle sous l'égide du Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

A , le

Signature :

A RETOURNER AU SE-UNSA avant le 19 mai :

Adresse: 4 rue Alfred Mézières, BP 53365 54000 NANCY
par mail : 54@se-unsas.org

NOM:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

Mail:.....

Ecole:

Participera au stage syndical du SE-UNSA le 20 juin 2011

Une question en particulier ?.....

Repas (self IUFM) : oui non

Le repas est pris en charge par le SE-UNSA pour les syndiqués.